

ROUGE BITUME

Association loi 1901 N°

5 - Square des Boulots - 76520 FRANQUEVILLE SAINT PIERRE

☎ : 02.76.00.83.04 / 06.49.85.09.00 / 06.24.59.34.51

d.deneuve@sfr.fr

Contrat d'engagement pour prestation musicale

Entre les soussigné(e)s :

.....
.....
.....

dénoté l'**ORGANISATEUR**, d'une part,

Et

L'association ROUGE BITUME, représentée par M. **Dominique DENEUVE**, 5. Square des Boulots - 76520 FRANQUEVILLE SAINT PIERRE, en sa qualité de mandataire pour signer les prestations de service, dénotée le **PRODUCTEUR**, d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit : le **PRODUCTEUR** assurera une animation musicale.

- Lieu de la prestation :
- Dates et horaires :
- Durée de la prestation :
- Montant alloué par l'organisateur : se répartissant comme suit :
 - o Prestation musicale :
 - o Frais de transport :
 - o Montant total en lettres :

En franchise de TVA (art ; 293 B du C.G.I.)

⇒ Le paiement sera réalisé par chèque payable à l'ordre de « **Rouge Bitume** » à l'issue de la prestation.

⇒ Merci de prévoir boissons (eau) pour les musiciens

⇒ En cas de pluie, le groupe ne pourra jouer en extérieur et il sera nécessaire de prévoir un abri.

⇒ Sauf cas de force majeure reconnu ou arrangement entre les deux parties, l'annulation du présent contrat du fait d'une des deux parties entraîne pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre partie une indemnité égale au montant de la prestation musicale.

Fait à Franqueville Saint Pierre, le

Le Producteur

Dominique DENEUVE, mandataire

L'Organisateur

Faire précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »
Contrat réalisé en deux exemplaires, un pour chaque partie